

DEPARTEMENT DU MORBIHAN ARRONDISSEMENT DE VANNES COMMUNE DE PLAUDREN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 17 décembre 2024

L'An Deux Mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du douze décembre, s'est assemblé en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie LE LUHERNE, Maire.

L'appel nominatif des conseillers municipaux est effectué et le quorum est constaté.

Le procès-verbal du conseil municipal du mardi 26 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour:

- 1. Travaux en régie 2024
- 2. Dénomination des voiries communales
- 3. Questions diverses

<u>Présents (12)</u>: Mme LE LUHERNE Nathalie, M. ETIENNE Didier, Mme GEORGES Régine, Mme EVENO Joëlle, M. LORIC Stéphane, M. LE MIGNON Hervé, Mme ROCHER Gwladys, M. DENIS Jean-Marc, Mme DANIEL Cécile, Mme BROHAN-GUYOT Colette, Mme GILLET Aurélie, M. BROHAN Guénaël

<u>Absents excusés (2)</u>: Mme DREANO Françoise (ayant donnée pouvoir à Mme GEORGES Régine), M. FERIR Michaël

Absents non excusés (4): M. GUILLEVIC Erwan, Mme LOUIS Lydia, Mme LORIC Martine, M. BURBAN Thierry

Secrétaire de séance : Mme GEORGES Régine

<u>Présents</u>: 12 <u>Votants</u>: 13

Délibération n°2024/12/17-01 - Travaux en régie 2024

Rapporteur: Mme Nathalie LE LUHERNE

Les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la collectivité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par son personnel avec des matériaux qu'elle achète. Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production qui correspond au coût des matières premières, augmenté des charges directes de production (matériel acquis, loué, frais de personnel...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Il est proposé de valider les travaux en régie en annexe.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **APPROUVER** les travaux en régie pour l'année 2024 joint en annexe
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent au dossier

Délibération n°2024/12/17-02 - Dénomination des voiries communales

Rapporteur: M. Jean-Marc DENIS

Considérant qu'il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre ;

Considérant qu'il appartient également au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation;

Considérant que la dénomination des voies est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même;

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté par arrêté du maire » ;

Considérant que la dénomination des rues de la commune est présentée au conseil municipal;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **DE PROCEDER** à la dénomination des voies de la commune
- **DE VALIDER** les noms attribués à l'ensemble des voies (en annexe de la présente délibération)
- **DE CHARGER** Madame le maire de procéder à la numérotation
- **D'AUTORISER** Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Marc DENIS informe que le plan du centre-ville va être actualisé.

Suite au passage du cyclone Chido sur Mayotte, il est possible d'effectuer un don à la protection civile.

Le projet de l'écureuil est présenté.

La séance est levée à 21h54.

Le maire

Nathalie LE LUHERNE

Le secrétaire de séance

Régine GEORGES

Envoyé en préfecture le 26/12/2024

Reçu en préfecture le 26/12/2024

Publié le

ID: 056-215601576-20241220-20241217_01-DE

Travaux en régie 2024

B.4.	Notes de la trace	Montant des	Const. a south	Coût Nombre d'heures		T - 4 - 1 1	Total coût	Total main	- - 4 - 1 - 4 - 4 - 1		
<u>Date : semaines</u>	Nature des travaux	fournitures TTC	Grade agent	<u>horaire</u>	<u>travaillées</u>	<u>Total heure</u>	<u>horaire</u>	d'œuvre lotal ger	<u>Total général</u>		
4	Amenagement Moustoiric	1 697,95 €	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97€	0:00:00	0:00:00	- €				
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable	22,34€	7:00:00	7:00:00	156,38€	656,54€	2 354,49 €		
		1 697,95 €	Adjoint technique 2ème classe Antoine	20,84€	24:00:00	24:00:00	500,16€	,,,			
1-2-3-4	Peinture ty an holl	1 027,98 €	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97€	67:00:00	67:00:00	1 136,99 €		3 515,69 €		
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16€	67:00:00	67:00:00	1 350,72 €	2 487,71 €			
		1 027,98 €	Adjoint tech principal 2eme classe Responsable				- €	2 101,1110			
	Coffre salle de sport	52,50€	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	14:00:00	14:00:00	237,58€		387,58 €		
		97,50€	Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €	-			237,58			
		150,00€	Adjoint tech principal 2eme classe Responsable								
17	Gabarit traçage	113,81€	Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97€	3:30:00		59,40 €	59,40 €	173,21 €		
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €	l l						
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable								
15	Table picnic		Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97€	3:00:00	3:00:00	50,91€		50,91 €		
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16€	8:00:00			50,91€			
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable				- €				
	Banc		Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	3:00:00	3:00:00	50,91€		50,91€		
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €				50,91€			
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable			0:00:00	- €	,			
Septembre	Mobilier ALSH		Adjoint technique 2ème classe Elouen	16,97 €	33:00:00	33:00:00	560,01€		1 462,60 €		
			Adjoint technique 2ème classe Laurent	20,16 €		0:00:00	- €	560,01€			
		902,59€	Adjoint tech principal 2eme classe Responsable	20,23€				,			
10-11-12-17-18-	Etangs projet pédagogique		27 € Adjoint technique 2ème classe Elouen 16,97 € 139:30:00 139:30:00 2 367,32 € 2 669 .9 € Adjoint technique 2ème classe Laurent 20,16 € 15:00:00 15:00:00 302,40 € 2 669			7 210,99 €					
		173,19€			2 669,72 €						
			Adjoint tech principal 2eme classe Responsable					,	15 206,37 €		
TOTAL											

Envoyé en préfecture le 26/12/2024

Reçu en préfecture le 26/12/2024

Publié le

Rue du Jasmin (Lotissement des Jardins de Fleur)

Rue du Loch (Lotissement communal de la Vallée de

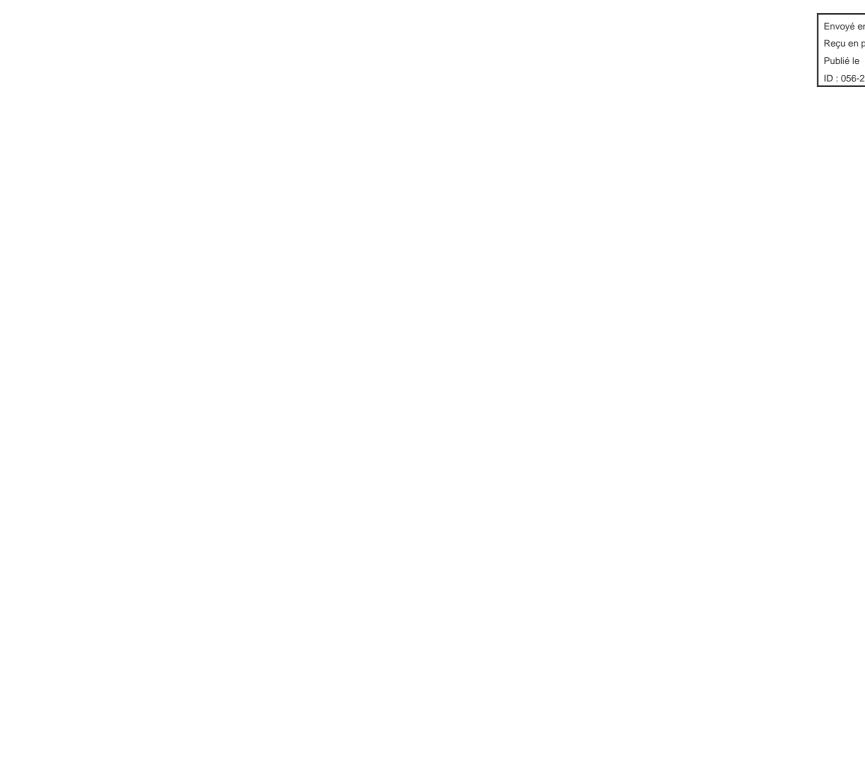
Rue du Souvenir Français Rue Georges Cadoudal Ruelle des Charrons Rue Mathurin Méheut (Lotissement des Peintres) Rue Paul Gauguin (Lotissement des Peintres)

Talhouët Penderff

ID: 056-215601576-20241220-20241217_02-DE

TABLEAU RECAPITULATIF - DÉNOMINATION DES VOIES - COMMUNE DE PLAUDREN - PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE											
Allée du Puits	Fol-Perdrix	Kerguillerme	La Belle Étoile	Le Mené	Pener	Route de l'Argoat	Rue du Haras				
Allée du Ruisseau	Gohilis	Kerguillo	La Closerie	Le Moustoiric	Penher Morio	Route de l'Arz	Rue du Jasmin (des Jardins de F				
Bel Air	Grand Kerio	Kergurion	La Croix	Le Nabo	Penher Tual	Rue des Potiers	Rue du Loch (Lo communal de la l'Arz)				
Bellevue	Gravillas	Kerhaliguen	La Croix Peinte	Nalan	Penvern	Route des Vénètes	Rue du Souvenir				
Bénalo	Guélénec	Kerharay	La Croix Verte	L'Enclos	Petit Kerhorno	Route du Pont	Rue Georges Cad				
Botcol	Guernevé	Kerhel	La Forestière	Le Nédo	Petit Kerio	Rue de Kerambourg	Ruelle des Charr				
Bot Fau	Guernevé Saint Bily	Kerhoh	La Futaie	Le Refuge	Petit Kermarec	Rue de la Cressonnière (Lotissement le Hameau du Lavoir)	Rue Mathurin Mo (Lotissement de				
Botquéno	Impasse de Corn er Hoët	Kerhorno	La Grande Métairie	Le Reste	Place de la Mairie	Rue de la Fontaine	Rue Paul Gaugui (Lotissement de				
Bremenec	Impasse de Cornevec	Kerhuil	La Grée	Le Resto	Place de l'Église	Rue de la Madeleine	Saint Bily				
Cadio	Impasse de la Huppe Fasciée	Kerhuippe	La Lagune du Champ de Tir	Le Rodoué	Place Lann Feutan	Rue de la Quenouille	Talara				
Chapelle Chaupas	Impasse de Lanvaux	Kerio	La Mare aux Oies	Le Rodoué Saint Bily	Place Peter Arthur Meakin	Rue de l'Avenir	Talhouët				
Chemin de Kerbauché	Impasse des Corneilles	Kéripaud	Lanrenec	Le Since	Polez	Rue de l'Evel (Lotissement communal de la Vallée de l'Arz)	Talhouët Pende				
Chemin de la Chapelle	Impasse des Forgerons (Lotissement le Clos des Vanniers)	Kerivarho	Le Bodan	Les Jardins de Kerlann	Pont Bertho	Rue de l'Oust (Lotissement communal de la Vallée de l'Arz)	Touldouar				
Chemin de la Croix du Hayo	Impasse des Herbiers	Kerjean	Le Bodery	Les Mortiers	Pont Braz	Rue des Déportés	Trédiec				
Chemin de la Métairie	Impasse du Bois	Kerlevent	Le Breuil	Les Trois Chênes	Pont er Guel	Rue des Écoles	Trénevé				
Chemin de la Rabine	Impasse du Menhir	Kerlohé	Le Bruguen	Le Tressais	Porfau	Rue des Épicéas (Lotissement La Lande de Cornevec)	Trescoët				
Chemin des Carriers	Keracher	Kermarec	Le Château du Nédo	Le Vallon	Poulbren	Rue des Érables	Ty Bonaparte				
Chemin des filles du Saint- Esprit	Kerbachelier	Kermaria	Le Clos de l'Alisier (Lotissement du Hayo)	Le Vieux Château	Poulgat	Rue des Korrigans (Lotissement les Côteaux du soleil - Adresse à créer)	Ty Vau				
Chemin des Korils	Kerbarnec	Kermiser	Le Clos du Croiseau	Le Vieux Fort	Poulgouarin	Rue des Landes	Vieux Luhan				
Chemin des Lavoirs	Kerbiguet	Kermoulin	Le Clotte	Le Vieux Pré	Poulguern	Rue des Lauriers (Lotissement du Hayo)					
Chemin du Doué	Kerbihan	Kernavellec	Le Cosquer	L'Hôpital	Poulhervis	Rue des Lavandières					
Chemin du Guernec	Kerboulgent	Kerpennec	Le Goavro	Luhan	Prince	Rue des Myosotis (Lotissement les Sentiers de la Rabine - Adresse à créer)					
Chemin du Moulin à Vent	Kerdiren	Kerscoup	Le Golut	Manoir de Kergurion	Quénihouët	Rue des Passées					
Clidan	Kerdréan	Kersplane	Le Guénéguy	Moulin de Clidan	Rénal	Rue des Rah Koëd					
Cliscoët	Kerfloch	Kertugare	Le Gué Penderf	Moulin de Luhan	Résidence des Ajoncs	Rue des Rainettes					
Coët Kra	Kerfraval	Kervasy	Le Guern	Moulin du Nédo	Résidence des Genêts	Rue des Violettes (Lotissement des Jardins de Fleur)					
Coët-Navent	Kergat	Kerverlan	Le Guerner	Moulin Morio	Résidence du Parc	Rue Diribin (Lotissement des sourciers)					
Colizac	Kergohler	Kerviguen	Le Guerny	Parc er Len	Route de Colpo	Rue du Bocage					
Esplanade des Saules (Lotissement La Croix du Hayo)	Kergonan	Kervoise	Le Hoago - Kerbily	Penbodo	Route de Cornevec	Rue du Couvent					





Envoyé en préfecture le 26/12/2024

Reçu en préfecture le 26/12/2024

ID: 056-215601576-20241220-20241217_02-DE